



Zazakely Suisse-Madagascar

Association Zazakely Suisse
Chemin de Sur-Ville 9
1136 Bussy-Chardonney
CH
<https://www.zazakelysuisse.ch/>
info@zazakelysuisse.ch
079 278 02 07

Lausanne, le 10.02.2023

La prison d'Antsirabe

Plusieurs témoignages nous permettent de se rendre compte de ce à quoi ressemble la prison d'Antsirabe.

Amnesty International, par son rapport de 2018¹, transmet quelques faits observés au sein de cette maison centrale. D'autres bénévoles qui y se sont rendus ont également pu nous partager quelques informations et impressions de leurs visites.

Pour pouvoir se rendre compte, au moins s'imaginer, de ce qu'est la prison d'Antsirabe, nous vous partageons les éléments qui nous semblent intéressants, illustratifs et touchants.

Amnesty International, 2018

Dans son rapport sur les prisons malgaches, Amnesty International a visité huit maisons centrales (MC). Nous en avons tiré les faits et exemples qui concernent celle d'Antsirabe.

¹ *Punis parce qu'ils sont pauvres. Le recours injustifié, excessif et prolongé de la détention préventive à Madagascar.* (<https://www.amnesty.org/fr/documents/afr35/8998/2018/fr/>)

Surpopulation

« Tous les établissements pénitentiaires visités par Amnesty International accueillait plus de détenus que leur capacité officielle le permettait. En août 2017, la MC d'Antsirabe, d'une capacité officielle de 210 détenus, en accueillait 638 ; celle de Manakara, dans le sud-est, en comptait 546, soit près de quatre fois plus que sa capacité officielle (150). »

Femmes

« La MC d'Antsirabe comptait alors 31 autres femmes en détention préventive, dont près d'un quart étaient elles aussi accompagnées d'un bébé ou enceintes. La proportion de femmes en détention préventive avec enfant ou enceintes était similaire dans les autres établissements pénitentiaires visités par Amnesty International. »

Enfants

« À la maison centrale d'Ihosy, seul un enfant incarcéré sur six avait été condamné ; un sur 24 à la MC de Farafangana ; deux sur 22 à la MC de Maintirano ; et trois sur 22 à celle d'Antsirabe. »

Exemple de Celia*:

« *"Nous n'avons eu aucune explication. Ils nous ont juste mis en prison".*

Celia n'avait que 17 ans quand elle, son mari, deux de ses frères et sa belle-soeur ont été arrêtés et inculpés pour meurtre. Trois ans et trois mois plus tard, elle attendait toujours son jugement à la MC d'Antsirabe. Elle a déclaré à Amnesty International qu'elle ne comprenait pas ce qu'on lui reprochait.

Comme la plupart des personnes en détention préventive interrogées par Amnesty International, Celia vient d'un milieu pauvre. *"Je ne sais pas lire. Nos parents sont très pauvres, ils n'avaient pas les moyens de nous envoyer [à l'école]."* Celia n'avait jamais rencontré d'avocat : *"Je n'ai pas d'avocat parce que nous n'avons pas assez d'argent"*. Elle ne pouvait donc pas remettre en cause la légalité de sa détention prolongée et elle se sentait perdue : *"Je suis passée six fois devant le tribunal. Deux fois, quand notre mandat de dépôt a expiré, le tribunal nous en a donné un nouveau [...] Nous ne comprenons pas de quoi on nous accuse. [Les policiers] nous ont simplement conduits devant le juge sans aucune preuve. Nous sommes tellement tristes que nous ne pouvons rien faire [...] Mes parents me manquent beaucoup. Ils ont déjà 70 ans. Ils sont seuls à prendre soin de nous maintenant, tous mes frères sont ici. Alors mes parents s'occupent de la maison et travaillent la terre pour survivre"*. »

Exemple de David*:

« Lorsqu'Amnesty International a interviewé David*, détenu de 36 ans incarcéré à la MC d'Antsirabe, cela faisait déjà deux ans qu'il était en détention dans l'attente de son jugement. Il s'était fait tirer dessus par les policiers venus l'interpeler chez lui. Il a passé 21 jours à l'hôpital avant d'être incarcéré. À l'hôpital, des policiers lui ont demandé de signer un papier.

"J'étais trop mal en point et je leur ai demandé s'ils pouvaient attendre que je me rétablisse pour signer, mais ils ont dit que c'était urgent".

David a donc signé le papier. Une fois devant le tribunal, il a appris que celui-ci indiquait qu'il avait avoué avoir commis un meurtre.

"La procureure m'a demandé pourquoi j'avais admis ma culpabilité dans le procès-verbal de la police. Je lui ai dit que les policiers m'avaient fait signer alors que j'étais trop malade pour lire. L'audition s'est arrêtée là". »

Exemple de Nathalie*:

« Nathalie*, détenue de 28 ans poursuivie pour larcin, était en détention préventive avec son bébé à la maison centrale d'Antsirabe depuis plus d'un mois lorsqu'elle a rencontré l'équipe de recherche d'Amnesty International. Bouleversée par la séparation d'avec ses deux aînés, Nathalie avait peu d'espoir de sortir rapidement. Elle a déclaré à Amnesty International qu'après la première audience, le juge lui avait décerné un mandat de dépôt de six mois. Nathalie était inculpée pour le vol de 20 000 ariarys (environ six dollars des États-Unis).

"Je voulais engager un avocat, mais on me demandait 600 000 ariarys [environ 200 dollars des États Unis]. Je n'ai pas les moyens."

L'État ne fournissant pas d'assistance judiciaire, Nathalie devrait payer elle-même les honoraires de son avocat, qui lui coûteraient 30 fois le montant qu'elle est accusée d'avoir volé.

Ne pas pouvoir bénéficier de l'assistance d'un avocat limite considérablement les chances des femmes comme Nathalie d'être libérées avant leur procès et plonge souvent des familles entières dans la pauvreté : *"Mon mari me rend parfois visite, mais il ne m'apporte pas toujours à manger. Nous n'avons pas assez d'argent. Il vient à pied, car il n'a pas les moyens de payer les transports."* »

Exemple de Ava*:

« Quand Amnesty International a rencontré Ava*, la jeune femme de 25 ans vivait avec son bébé à la maison centrale d'Antsirabe et attendait un autre enfant. En détention préventive depuis quatre mois, Ava a expliqué que la police l'avait arrêtée à défaut de trouver son mari.

"Je ne sais pas pourquoi je suis ici. C'est mon mari qu'on accuse [...] J'ai dit au juge que je ne savais rien sur cette affaire et que je ne devrais pas être impliquée. Mais il n'a rien dit, à part que je serais placée en détention préventive".

Après son arrestation, son mari a lui aussi été placé en détention, ce qui ne lui laissait pas d'autre choix que de faire venir son enfant en prison. Elle a fait part à Amnesty International de la difficulté de vivre dans de telles conditions en étant enceinte : *"J'ai besoin de rentrer chez moi. Le fait d'avoir un bébé et d'en attendre un autre pour bientôt est un gros problème. Je n'ai pas assez d'air [ici], et la nourriture n'est pas comme celle de l'extérieur".* »

Exemple de Onorine*:

« Onorine*, mère de cinq enfants âgée de 56 ans, était en détention préventive à la maison centrale d'Antsirabe depuis plus de deux ans quand Amnesty International l'a interviewée. Elle gagnait sa vie comme blanchisseuse et vendeuse de charbon quand elle s'est fait arrêter pour avoir fait faire de faux actes de naissance pour les quatre enfants de son mari, nés d'un autre mariage.

"[Quand] j'ai apporté les actes de naissance au tribunal pour confirmation [...] ils m'ont dit qu'ils étaient faux et m'ont arrêtée. J'ai dit à la police que si j'avais su qu'ils étaient faux, je ne les aurais pas apportés au tribunal. J'ai dénoncé le policier qui m'avait délivré ces actes de naissance et il a été mis en prison. Alors je ne comprends vraiment pas pourquoi je suis toujours ici."

Onorine avait cinq enfants biologiques, mais avait accepté de s'occuper des jeunes enfants de son mari lorsque lui et son ex-femme étaient décédés. Depuis son incarcération, les neuf enfants étaient livrés à eux-mêmes.

"Les quatre enfants de mon mari et les miens sont en difficulté. Alors je leur dis : "Ne vous inquiétez pas pour moi. Préoccupez-vous de votre argent et prenez soin de vous avant tout." Deux d'entre eux ne vont pas bien, parce que leur mère et leur père ne sont plus là [...] Ils ne vont pas à l'école. Ce sont des vagabonds. Je suis seule ici, je souffre beaucoup [...] Je pense que c'est parce que je suis pauvre que le juge ne m'a pas crue." »

* Noms d'emprunt

Un des évènements particulièrement marquants de notre séjour à Madagascar (2018) avec le groupe de jeunes fut notre visite dans la prison d'Antsirabe. Prison en trois parties, mais sur le même site : partie des mineurs, dès 12 ans, partie des femmes et partie des hommes.

Nous sommes accompagnés par les Petites soeurs de l'évangile (Charles de Foucault – cousines des Petites soeurs de Jésus). Elles interviennent avec nous dans le quartier de Mahazine et font un travail exceptionnel auprès des prisonniers. Elles les connaissent tous, environ un millier de personnes. Nous avons commencé par la partie des mineurs. Nous avons été accueillis, c'est le mot, par une vingtaine de jeunes. Des jeunes qui parfois ont eu le seul tort d'avoir faim. Remerciements et chants pour le présent que nous leur avons amené : 5 kg de viande pour améliorer l'espace d'un instant le quotidien qui se constitue de manioc deux fois par jour à 8.30 et à 15.30. Ensuite poignée de main pour se dire au revoir avec larmes et un grand sentiment d'impuissance et de révolte.

Une partie du groupe devra aller reprendre ses esprits à l'extérieur pendant que les autres poursuivent dans la partie des hommes. Enorme cour, environ 800 hommes, des marmites gigantesques dans lesquelles cuit le manioc 24h/24. Des dortoirs comme dans les camps de concentration où dorment une centaine d'hommes, les uns sur les autres. Une chapelle qui sert à tout, salle de jeux, de cinéma, ... Des gardiens qui jouent avec les prisonniers ... pour de l'argent.

Les soeurs nous montrent ce qu'elles ont mis en place et qu'elles gèrent elles-mêmes avec les prisonniers : un poulailler, un jardin et des classes (dans lesquelles Anne a enseigné à certains d'entre eux le français). Nous allons acheter les oeufs pour les enfants de l'école. Le groupe se reforme au complet dans le jardin, îlot de liberté pour les prisonniers, pour poursuivre notre visite chez les femmes. Moment très compliqué aussi. Femmes de tout âge y compris des mineures. Femmes enceintes, femmes avec leur enfant, femmes avec des troubles : toutes des femmes, tout simplement. Pas d'intimité, même style de dortoir que pour les hommes, mais leurs chambres sont un peu plus « coquettes ». Les peines sont souvent plus courtes et donc la famille garde un contact avec les prisonnières qui reçoivent de la nourriture de l'extérieur, plus variée mais préparée à côté des toilettes qui n'ont pas de fosse sceptique et qui doivent donc être vidées toutes les semaines... à la main.

Nous sommes interpellés par le directeur qui nous accompagne au sujet d'une jeune femme de 14 ans qui attend un bébé. Elle n'a pas de certificat de naissance (elle n'en a semble-t-il jamais eu). Le résultat est qu'elle ne peut pas être jugée. Elle fait donc des allers et retours entre la prison et le tribunal en attendant que quelqu'un accepte le temps du procès de se porter garant d'elle. La misère... Les soeurs vont s'occuper d'elle.

Visite terminée, pas de commentaire à faire. Reprise des esprits une seconde fois et cette fois pour tous.

J'accompagne la soeur pour remercier le directeur et nous parlons des conditions de détention des femmes. Soeur Agnese a son idée pour améliorer ces conditions et elle en fait part au directeur. Construction de toilettes sèches, construction de quelques chambres pour les mamans et les femmes enceintes, construction d'une classe/salle de loisirs pour les enfants et enfin un coin cuisine, bien séparé des toilettes.

Ma question à soeur Agnese était de savoir ce qui leur manquait pour pouvoir réaliser ce projet. De l'argent. Entre 6000 à 7000 FS. « Très bien, faites le nécessaire, nous allons trouver l'argent ». Je sors et je dis l'engagement que je viens de prendre. Tout le groupe acclame la nouvelle avec joie : ça sera la suite de notre voyage qui marquera notre passage dans la prison et qui nous permettra d'être un peu mieux après cette visite bouleversante. Il est temps pour nous d'aller boire quelque chose et de pouvoir échanger sur ce moment de vie particulier qui ne s'oubliera pas de si tôt.

Six mois comme enseignante de français

Mon tout premier souvenir de la prison des mineurs est très vague. J'étais encore adolescente lorsque j'avais fait mes premiers pas dans cet endroit et je n'ai plus beaucoup de souvenirs de ce moment passé.

Par la suite, lors de mes six mois à Antsirabe de 2017 à 2018 en tant qu'enseignante, la vie a fait que je me suis retrouvée à donner des cours de français dans la prison des hommes tous les mercredis matin. A travers ce témoignage, j'essaye de me replonger 5 ans en arrière.

La prison d'Antsirabe est soutenue par plusieurs associations, mais aussi par des mouvements religieux (les sœurs de Charles de Foucault, les missionnaires de la charité). La congrégation des petites sœurs de Jésus du quartier de Mahazina s'implique beaucoup dans la vie des détenus. Elles font en sorte de redonner un peu d'espoir dans ces lieux difficiles à vivre. En effet, certains détenus sont enfermés à vie. D'autres attendent leur jugement. Il faut avoir des sous pour faire avancer le système juridique, sinon il y a de bonnes chances d'être enfermé plusieurs mois voire des années, même si la personne n'est pas coupable. Pour anecdote, je me suis retrouvée en prison avec un ami peintre qui avait été accusé de meurtre sur un wahaza (étranger, en malgache). Heureusement, il a été soutenu, entre autres par l'Alliance française. Au bout de plusieurs mois, il a été jugé non coupable et il a pu sortir.

Tout a commencé donc par une discussion avec sœur Agnès. Elle me parle d'un projet qui a été mis en place. L'idée est de proposer des enseignements pour les détenus afin qu'ils puissent réintégrer la société sans retomber dans la spirale du banditisme. Dans le programme, il y a des cours de mécanique, d'agriculture et elle m'a proposé de donner des cours de français. Agnès n'a pas mis longtemps pour me convaincre.

Aujourd'hui, je me rappelle de mon arrivée dans cette prison. Une odeur lourde et sale et une atmosphère oppressante s'y dégage. Imaginez-vous ouvrir un portail et vous retrouver face à une cour remplie de détenus assis à même le sol pour la plupart ou alors marchant de manière nonchalante. Chaque mercredi matin, je rentrais par cette petite porte et un détenu « le responsable » du cours venait me chercher. Malgré tout, à chacune de mes visites, je ne me suis jamais sentie en insécurité. Bien au contraire, j'avais le droit à un accueil chaleureux et respectueux. Petit à petit, j'ai appris à connaître un peu les organisateurs. Un jour, un des responsables avec qui je travaillais m'a dit qu'il avait commis un meurtre et que c'était pour cela qu'il était enfermé à vie.

Autant vous dire que j'ai ramé avant de trouver mon rythme de croisière. Ils avaient tous un stylo et un cahier fournis par les sœurs. Les niveaux étaient tellement différents. On aurait pu faire de l'adaptation pour chaque personne, mais malheureusement compliqué avec si peu de matériel dans une toute petite pièce que l'on ne pouvait évidemment pas quitter. Nous étions entre 10 et 20. Je me suis assez vite rendue compte et avec beaucoup d'étonnement que le nombre de mes étudiants changeait de semaine en semaine, donc difficile d'avoir un suivi et impossible de donner des devoirs. Finalement, j'ai opté pour l'apprentissage d'un vocabulaire selon un thème que nous entraînions à travers des dialogues. Pour les plus avancés, je leur demandais d'écrire un petit texte.

J'ai même eu le droit à un joli poème qui m'a fait beaucoup rire. Mais la plupart des malgaches de la prison étaient analphabètes.



Je me souviens très distinctement de certains visages. Il y avait des jeunes et des vieux. Un des organisateurs était assez âgé et il savait qu'il finirait sa vie en prison. Je me souviens d'un ou deux mineurs qui sont venus rejoindre le cours même s'ils ne devaient normalement pas être là. Certains prisonniers ont suivi presque tous mes cours de français. Certains m'ont marqué par leur gaieté et d'autres par leur visage marqué. Ces hommes étaient touchants. Je pense que dans mon parcours d'enseignante, j'ai rarement eu des personnes aussi reconnaissantes de mon travail. A la fin, ils m'ont fait une petite fête de veloma (« Au revoir » en malgache) et m'ont préparé des mofoballs (sorte de beignet) et du café avec un cadeau (un porte-monnaie en récupération). Par chance, j'ai trouvé une autre jeune femme qui a pu continuer le projet après mon départ.

Cette expérience a été très riche en émotions ; l'appréhension de ne pas être à la hauteur du projet, la joie des petites réussites et des échanges humains, la solitude face à l'organisation et la planification de mes cours et l'amertume de ne pas pouvoir faire plus face aux injustices. L'enseignement et la scolarisation à Madagascar sont tellement médiocres qu'il est difficile de savoir par où commencer pour combattre l'ignorance. Chaque mercredi, l'enthousiasme des prisonniers me donnait envie de continuer mon travail. Dans des situations comme celle-ci, il faut savoir baisser ses exigences et s'adapter à la situation. Je pense que mes cours de français ont surtout redonné espoir à certains prisonniers. Faire partie d'un groupe, apprendre, autant de petites étincelles dans une prison où les droits de l'homme ne sont pas respectés. Je ne vais pas m'étaler sur la prison en elle-même, car il y a d'autres documents qui en parlent déjà. Je vais parler

d'un moment qui m'a beaucoup marqué. Les prisonniers m'ont invité à la messe dans « l'église » de la prison. Plusieurs de mes étudiants participent activement à l'organisation des messes du dimanche. Je me suis donc assise tout devant sur un banc, place que l'on m'avait réservée. La messe a commencé... et lorsque les hommes ont commencé à chanter tous en chœur d'une même voie, j'ai eu les frissons. Il y avait une telle puissance et une telle foi dans leur chant. Un de mes jeunes étudiants dirigeait le cœur et sa voix était magnifique, malheureusement, il est enfermé à vie.

Finalement, je ne sais pas qui aura le plus appris durant ces quelques mois. Je pense encore souvent à eux et je sais que les conditions ne s'améliorent pas, que ce soit à Madagascar et dans la prison. Je me demande ce qu'ils deviennent. Est-ce que mes cours ont pu les aider à leur sortie de prison? Est-ce qu'ils sont toujours enfermés dans ces quelques mètres carrés? J'espère pouvoir bientôt retourner à Madagascar et leur rendre visite...



Maya Weyrich, 2018

« Lors de notre voyage à Madagascar, en 2018, nous sommes allés rendre visite aux détenus de la prison d'Antsirabe afin de leur apporter à manger. Une certaine appréhension d'être face à une réalité que nous ne connaissions pas m'avait accompagnée lors du trajet. Une fois entrés, nous y avons découvert un groupe de jeunes, dont les âges étaient pratiquement similaires aux nôtres. Ceux-ci dans un petit espace pour un si grand groupe. Tout sourires, ils avaient préparés une chanson pour notre arrivée : Je n'avais jamais entendu quelque chose d'aussi beau de toute ma vie et je pèse mes mots. D'ailleurs, pendant longtemps, j'ai continué à entendre cette chanson, dans ma tête (et dans mon cœur). Tous contents de nous chanter leur chanson, les interprètes ne comprenaient pas pourquoi, nous, les petits suisses, au confort extrême, pleurons : une grosse claque avait frappé tout le monde. »

Mathilde Rempe, 2018

« Je me rappelle de la visite faite aux mineurs de la prison. Ils étaient 29 dans une pièce, petite et noire, que j'estimerai même plus petite qu'une chambre standard. Les « lits » à étage me font penser aux camps de concentration... Je suis également choquée que les prisonniers soient mélangés, quelque soit leur peine. Ils n'ont même pas « d'espace vital », ils sont tous entassés. Même le « minimum des droits » n'est pas respecté. Nous avons tous [les personnes du groupe en visite] eu les larmes aux yeux, certains ont pleuré, mais je me sentais illégitime de pleurer face aux prisonniers. J'étais révoltée. »

Louise Petit, 2018

Louise Petit s'est proposée comme bénévole à la prison d'Antsirabe pour donner des cours de français. Elle s'y est rendue pour la première fois avec Anne Counet. Elle a ensuite partagé son expérience sur un blog.

« À Antsirabe, la prison a une capacité d'accueil d'environ 200 à 300 détenus. Pourtant, elle compte aujourd'hui plus de 700 détenus de tous âges (y compris des mineurs). À ce chiffre s'ajoute une cinquantaine de femmes enfermées dans un espace minuscule, dont certaines sont enceintes ou allaitent des bébés rachitiques nés en prison...

Les trois quarts des détenus sont en attente de jugement. Certains sont en préventive pendant des années pour des délits mineurs. Pour le cambriolage d'une maison, le vol d'une poule ou une bagarre en état d'ébriété, certains font jusqu'à 5 ans, voire davantage dans cette prison, sans même avoir été condamnés.

250 grammes de manioc... C'est l'unique repas quotidien auquel ont droit les détenus. Les familles et les proches des prisonniers peuvent aussi apporter de la nourriture lors des visites.

Surpopulation carcérale, vétusté, sous-nutrition, insalubrité... À Madagascar, les conditions de détention sont inhumaines.

(...)

Ici, la routine n'existe pas. Chaque samedi, ils sont entre 10 et 20 à venir assister (sur la base du volontariat, il n'y aucune obligation d'instaurée) au cours de français que je délivre. Le groupe d'élèves change de semaine en semaine... Certains sont absents une semaine, deux semaines, et reviennent la troisième semaine, certains sont absents pendant la moitié du cours, d'autres arrivent en plein milieu de leçon... Une peine terminée et un départ définitif de la prison, une visite des proches, une "tâche" ordonnée par les gardes (préparation du manioc, rangement...), maladie (tuberculose, grippe...)... Les raisons de ce va-et-vient sont diverses et ne peuvent pas être anticipées. Je découvre le jour même le nombre d'élèves et le groupe avec lequel la leçon va se dérouler. Il est donc assez difficile de demander des révisions ou de faire des cours avec une suite logique, étant donné que le groupe peut changer d'une semaine à l'autre.

(...)

"Mais c'est sécurisé quand même ? Il y a des gardes qui surveillent ? Ils ne peuvent pas t'attaquer ?"... Lorsque j'ai annoncé à mes proches que j'allais donner des cours de français dans une prison, tout le monde avait des craintes sur le niveau de sécurité et sur les éventuels risques et dangers que j'encourrais. *"Faites attention, derrière les sourires se cachent des bêtes féroces"*... Voilà ce que m'avait dit un des gardes à l'entrée de la prison. Malgré les "avertissements", malgré l'absence de surveillants et de fouilles... je n'ai jamais peur, je ne me sens jamais en insécurité dans la salle de classe. Je ne connais pas la raison de l'incarcération des détenus et je n'ai pas à le savoir. Certains sont ici depuis 2 ans, 5 ans, 10 ans et même 18 ans. Certains ont volé un zébu, d'autres ont cambriolé une maison... D'autres ont violé, tué... Mais quand les détenus franchissent la porte de classe, ce sont des élèves "sans passé". Le temps d'un cours, nous faisons abstraction de l'endroit où nous sommes. La prison devient alors un lieu d'échanges et de prise de distance, un lieu de respect et de confiance.

Cela fait maintenant trois mois que je donne deux heures de cours chaque samedi matin à la prison. Je prends beaucoup de plaisir à faire cette activité. Ce sont des moments de partage, d'échanges, de questionnements, de rire, de complicité... Même si tous les élèves ne progressent pas comme je l'aimerais, même si certains ne prennent pas de notes pendant les cours, même s'ils ne révisent pas, même si je me demande souvent à quoi leur servent (et leur serviront) ces cours... Je pense que ces deux heures leur permettent de se "déconnecter" de la vie carcérale et que nous passons tous un "bon" moment.

Les cours de français se terminent début août et reprendront au mois de novembre (l'école à la prison suit le calendrier des établissements scolaires malagasy). J'ai proposé au Directeur de l'Ecole de continuer les cours ou de mettre en place des activités d'éveil artistique (dessins, peinture...). Je verrai par la suite comment les choses se dérouleront... »